



Procès-verbal

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
Jeudi 9 décembre 2010 à 18h00
Sous-sol de l'ARSO
98, boul. St-Joseph, Gatineau secteur Hull

Ouverture de l'assemblée générale annuelle à 18h22, la réunion ayant été dûment convoquée (le retard dans l'ouverture de l'assemblée est causée par l'arrivée tardive de Gerry Thom, Trésorier).

Vérification du droit de vote

1. Personnes présentes :
 - a. Membres du conseil : Richard Telekawa, Pierre Gravelle et Gerry Thom;
 - b. Participants à l'assemblée : Jean-Marie Beaulieu, Samuel Beaulieu, Nicolas Possetti, Bruno Locatelli et Chakib Ahmimed (ces trois derniers n'ayant pas droit de vote puisque non inscrits pour la saison 2010)
 - c. **Documentation** : Le Président procède à la distribution de différents documents pour les membres de l'assemblée soit une copie de l'avis de convocation (bilingue), l'ordre du jour, le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2009, le rapport du président, les états financiers certifiés pour l'année 2009-2010. Contrairement aux années précédentes, les prévisions budgétaires 2011 et la ventilation des dépenses par équipe ne sont pas distribuées.

Adoption de l'ordre du jour

2. Pierre Gravelle, secondé par Jean-Marie Beaulieu, propose l'adoption de l'ordre du jour avec l'ajout des points 7.1 Situation du U-18 pour 2011 et 7.2 Période de questions et réponses, adopté.

Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 9 décembre 2009

3. On accorde quelques minutes à tout le monde présent pour lire le procès-verbal de 2009. Richard Telekawa, secondé par Pierre Gravelle, propose l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 9 décembre 2009, adopté.

Rapport du Président

4. Le Président, Richard Telekawa, dépose et fait lecture de son rapport annuel annexé aux présentes et distribué aux participants. Il souligne les faits saillants de l'année (bilan sportif des deux équipes : le U-18M de l'entraîneur Emmanuel Rubona qui a terminé avec une fiche de 16 victoires et 6 défaites pour une deuxième place à égalité avec le Lac St-Louis derrière Concordia, et le U-21M de l'entraîneur Germain Vanié qui a terminé avec une fiche de 5 victoires, 5 nulles et 6 défaites pour la troisième place de la catégorie) et le bilan administratif incluant l'excellent rapport qualité/prix offert aux joueurs en retour de leur frais d'inscription et le fait d'avoir pu bénéficier des deux nouvelles surfaces synthétiques maintenant offertes par la Ville de Gatineau ainsi que la signature, pour la saison prochaine, d'un entraîneur d'expérience pour le U-21, Nicolas Possetti. Les résultats démontrent qu'il s'agit d'une bonne performance pour l'ensemble du club (le C.E. et les équipes du FCO). Le Président remercie en terminant les personnes impliquées pour la quantité énorme de travail effectué à titre de bénévoles. Des remerciements lui sont d'ailleurs aussi transmis par les participants.



Rapport du Trésorier

5. Le Trésorier dépose auprès du Secrétaire l'original des États Financiers et avis au lecteur au 31 octobre 2010, et entreprend par la suite l'explication du document (en annexe). Il expose un actif net de 15 363\$, en hausse de 4 046\$, résultat d'un excédent des produits (56 065\$) sur les charges (52 019\$). L'adoption des États financiers est proposée par Pierre Gravelle et secondé par Richard Telekawa.

Adoption d'amendements aux statuts

6. Il n'y a pas d'amendements requis ou proposés à la constitution cette année.

Élection des administrateurs

7. Gerry Thom est nommé Président d'élection et s'occupe du processus d'élection aux différents postes à combler :

- a. Années paires (pour 2 ans): Président, Vice-président administratif, Secrétaire, Directeur des équipes masculines;
- b. Années impaires (pour 2 ans) : 1^{er} Vice-président, Trésorier;
- c. Les seules personnes ayant fait connaître leur intérêt en conformité de l'avis et des statuts, sont élues par acclamation aux postes suivants :

i. Président :	Richard Telekawa	2 ans;
ii. Vice-président administratif :	Pierre Gravelle	2 ans;

L'équipe sera donc complétée par :

iii. Trésorier :	Gerry Thom	(2010-2012);
iv. Secrétaire :	Vacant	

- d. Chakib Ahmimed souligne son intérêt pour le poste de responsable des communications. Ce poste n'est pas un poste élu avec droit de vote au C.E. M. Ahmimed est confirmé à ce poste;
- e. Pour répondre au besoin de continuité, toute autre personne désirant faire connaître son intérêt pour le conseil d'administration est priée de le faire directement auprès du Président;
- f. Sur proposition de Richard Telekawa appuyé de Pierre Gravelle, les mises en candidature sont terminées.

7.1 **Situation du U-18 pour 2011** : On discute de la situation du U-18 pour la saison 2011 et les recherches d'un nouvel entraîneur-chef. Richard explique que le Club est à considérer plusieurs candidats mais qu'un choix n'a pas encore été fait. Malgré le temps qui avance, le Club ne veut tout de même pas choisir le premier venu. Richard assure les gens qu'une équipe U-18 existera bel et bien au FC Outaouais pour la saison 2011 et qu'un entraîneur-chef devrait être annoncé avant la reprise des entraînements à La Fonderie et au Dôme Louis-Riel en janvier. En réponse à une question, le Président explique que le contrat d'Emmanuel Rubona n'a pas été renouvelé pour la saison 2011 et qu'il est encore trop tôt pour confirmer le nom de la ou des personnes pressenties pour ce poste.

7.2 **Période de questions et réponses** : Jean-Marie Beaulieu demande quels seront les frais d'inscription pour la saison 2011 et si le transport en autobus sera fourni pour les matchs à l'étranger. Richard lui répond que Gerry, Trésorier, est à calculer les coûts en tenant compte des fonds de la Réserve et présentera une proposition au CE pour discussion lors de la 1^{ère} réunion en janvier. Pour le



« *Le soccer HAUTE PERFORMANCE à son meilleur* »

transport, il est fort probable que le transport ne soit pas fourni afin de conserver les frais d'inscription au minimum et puisque le Club n'est pas assuré d'obtenir les mêmes commandites que l'an dernier, qui ont servies en grande partie à couvrir les frais de transport. Par contre, si une équipe en fait la demande et que les joueurs et parents sont favorables à payer des frais additionnels, le Club pourrait faire des réservations pour le transport.

8. La levée de l'assemblée est proposée par Jean-Marie Beaulieu et est levée à 19h23.

Signé à Gatineau le _____.

Pierre Gravelle, Vice-président du FCO